

Commune de



MIZOËN

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

EXTRAIT

Envoyé en préfecture le 30/05/2016

Reçu en préfecture le 30/05/2016

Affiché le

Il est certifié conforme à son original
ID: 139421-2016-7421-6017-ML_2016_33-DE

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

2016/33

L'an deux mil seize, le vingt-sept mai, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 20 mai 2016

PRESENTS: MM. MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, GONON Florence, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine.

ABSENTS : COING Jean-Pierre (Pouvoir à MICHEL Bernard), PINATEL François (pouvoir à MICHEL Gilbert), SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : Monsieur VIN Daniel

EPREUVE CYCLISTE

ALPE D'HUZES

Participation de la Commune

Le Conseil Municipal, à 9 voix pour et une voix contre :

DECIDE de participer, à hauteur de 500 € TTC (cinq cent euros), à l'organisation de l'épreuve cycliste internationale, à but caritatif, dénommée « Alpe d'Huzes ».

DIT que cette participation se fera sous la forme d'une prise en charge de facture concernant la soirée Franco-Néerlandaise qui aura lieu le 31 mai 2016 : facture « nappes et serviettes papier » de la Société « Diverty Land » 38130 ECHIROLLES,

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à cet effet.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de son dépôt en Préfecture

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

